

REVISED

*Mission Permanente de la République du Congo
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the Republic of the Congo
to the United Nations*

**ALLOCUTION DE
S.E.M. BASILE IKOUEBE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA FRANCOPHONIE
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
LORS DU
DEBAT GENERAL
DE LA 63^e SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, LE 29 SEPTEMBRE 2008

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation salue la brillante élection du Père d'Escoto à la présidence de la 63^e session ordinaire de l'Assemblée Générale qui se tient à un moment particulièrement important de la vie de notre Organisation au regard de nombreux défis auxquels nous devons faire face.

Comme le dit si bien le Secrétaire général des Nations unies dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, les problèmes du monde exigent plus que jamais des actions concertées et coordonnées.

Nous félicitons Monsieur le Secrétaire Général pour l'action résolue qu'il mène depuis le début de son mandat. Nous apprécions hautement son dynamisme, son réalisme et l'intérêt croissant qu'il porte aux questions de paix, de sécurité et de développement durable.

S.E.M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, qui n'a pu participer personnellement à la présente session, m'a chargé de partager avec vous, ici, quelques vues sur l'évolution de notre monde.

Monsieur le Président,

Les défis auxquels nous devons faire face en urgence sont nombreux. Ils ont pour noms : paix, sécurité, forte menace sur la vie des peuples et des

nations à travers les crises alimentaire, énergétique et financière auxquelles s'ajoutent les catastrophes naturelles, les changements climatiques.

En mettant l'accent sur la notion de solidarité que nous reprenons à notre compte, vous avez sans doute pointé du doigt, Monsieur le Président, le risque d'un repli identitaire, une option qui ne peut offrir que des solutions partielles, voire incertaines, au regard des enjeux à affronter.

Nous réaffirmons ici que les Nations Unies nous offrent le cadre idéal pour œuvrer ensemble à la recherche de réponses à effets durables. C'est le sens de notre constant attachement au multilatéralisme.

Les évènements récents intervenus à travers le monde, et particulièrement en Europe, nous rappellent que la paix et la sécurité reposent sur des bases fragiles, même là où ces questions semblaient définitivement résolues.

L'Afrique, toujours au cœur des préoccupations de la communauté internationale et toujours en bonne place dans l'agenda du Conseil de sécurité, en raison des conflits qui continuent de fragiliser son évolution vers le progrès, et d'hypothéquer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, ne s'en sortira pas à coups de proclamations de bonnes intentions.

La réunion de haut niveau que nous venons de tenir le 22 septembre sur les besoins de l'Afrique a révélé qu'il faut passer des promesses aux actes qui s'inscrivent dans la durée. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption de la déclaration qui a sanctionné cet évènement important. De même, nous saluons la tenue de la manifestation de haut niveau sur les Objectifs du millénaire pour le développement qui vient de se dérouler ici le 25 septembre.

Monsieur le Président,

Comme chacun le sait, la stabilisation de la situation dans les pays en conflit, la consolidation de la paix dans d'autres, n'auraient pas été possibles sans les efforts soutenus des Nations unies et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

L'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines continuent à agir de manière résolue et souvent avec des moyens limités pour faire face à ces défis.

C'est grâce à tous ces efforts que la République Centrafricaine, pour citer l'exemple de ce pays voisin, s'emploie à recouvrer la paix et la sécurité par les vertus du dialogue entre le Gouvernement, l'opposition et les mouvements rebelles.

Toujours dans notre sous-région de l’Afrique Centrale, nous appelons la communauté internationale à redoubler d’efforts pour aider à stabiliser la situation à l’Est de la République Démocratique du Congo, notamment en appuyant le Gouvernement de ce pays dans le combat qu’il mène contre les mouvements rebelles et autres forces négatives.

Dans ce contexte, l’entrée en vigueur, en juin dernier, du Pacte sur la paix, la sécurité et le développement dans la Région des Grands Lacs est de nature à créer un nouveau climat de confiance dans cette partie névralgique de notre continent.

Mon Gouvernement s’engage à jouer pleinement son rôle dans ce processus qui contribuera très sensiblement à la stabilisation de la situation. S’agissant de la crise entre le Tchad et le Soudan nous encourageons ces deux pays à poursuivre tous les efforts en vue de la normalisation de leurs relations et de la consolidation de la paix dans la région.

A cet égard, nous saluons la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, une initiative qu’il faut consolider par la mise en place des unités militaires chargées de la surveillance de leur frontière commune. Il reste à doter ces unités de moyens adéquats, cela en application de l’Accord de Dakar signé en mars 2008.

Co-médiateur de l'Union Africaine avec la Libye dans cette crise, le Congo ne ménagera aucun effort pour amener ces deux pays frères à respecter les engagements pris, à toujours agir de bonne foi, pour asseoir définitivement la paix entre eux et autour d'eux.

Le règlement du conflit du Darfour contribuerait largement à une telle évolution. C'est pourquoi nous lançons un appel pressant pour le déploiement effectif des contingents de la force hybride Nations Unies/Union Africaine au Darfour (MINUAD), une force qui devrait être dotée de tous les équipements nécessaires pour devenir opérationnelle et efficace.

Pour sa part, mon pays vient de terminer la phase de préparation d'une unité de police forte de 140 personnels qui peut dès à présent être à la disposition de la MINUAD.

Mais la communauté internationale doit aussi œuvrer inlassablement à l'application effective de l'Accord d'Abuja sur le Darfour. Les parties non signataires qui violent cet Accord doivent subir de fortes pressions pour revenir à la table des négociations. Dans ce contexte, nous jugeons pour le moins contre-productives les poursuites judiciaires engagées contre le Chef de l'Etat soudanais.

Toujours en Afrique, nous apprécions positivement la sortie de crise au Kenya et le processus de réconciliation au Zimbabwe, tout en appelant les acteurs politiques africains, pouvoirs et oppositions confondus, au respect du verdict des urnes.

Monsieur le Président,

Désireux de participer à l'effort collectif en matière de paix et de sécurité, mon pays réaffirme ici son engagement entier dans la lutte contre le terrorisme, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, le trafic de la drogue et des êtres humains. Il demeure attaché au strict respect du Traité de Non-prolifération nucléaire (TNP) dans ses trois volets.

Le Congo invite la communauté internationale à considérer comme une urgence absolue le règlement du conflit du Moyen Orient, sur la base des engagements déjà pris, et particulièrement de la Feuille de route du Quartet et du Plan de paix arabe.

Notre attachement au multilatéralisme nous fait considérer comme une nécessité impérieuse la poursuite du travail de réforme des Nations Unies, et particulièrement celle du Conseil de Sécurité. Fidèle à la position africaine sur la question, mon pays salue la décision d'ouvrir, avant le 31

janvier 2009, des négociations intergouvernementales qui devraient enfin permettre une réelle avancée sur ce dossier.

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de la présente session figure en bonne place la question des effets des changements climatiques sur l'environnement, un des défis majeurs de notre époque.

Mon pays y est particulièrement sensible, puisqu'il abrite une partie de l'immense Bassin du Congo, le second poumon écologique mondial après l'Amazonie. Les pays riverains assument une lourde responsabilité envers l'humanité dans la gestion et l'exploitation durable de ces écosystèmes, ce qu'ils font de façon volontaire et encourageante.

Tout en souscrivant aux conclusions de la Conférence de Bali qui a eu lieu l'année dernière et qui a préparé l'après-Kyoto, les Etats abritant le Bassin du Congo estiment que les politiques envisagées à l'échelle mondiale en matière de préservation des équilibres forestiers devraient prévoir des mécanismes de compensation, y compris la mise en place des économies de substitution au profit des populations des zones concernées.

En exprimant ces préoccupations, je saisis l'occasion que m'offre cette tribune, pour vous annoncer que le Congo accueillera à Brazzaville du 27 au 30 octobre 2008, le 6^e forum mondial du développement durable consacré à l'évaluation du niveau atteint dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 et du Plan d'action de Johannesburg, notamment en ce qui concerne les partenariats stratégiques, crédibles et pertinents en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Monsieur le Président,

Sur le plan socio-économique, il est heureux que nos assises se concentrent sur les questions de développement durable et sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Des analyses faites ici la semaine dernière, il ressort que les Etats africains connaissent des progrès significatifs, avec des taux de croissance environnant ou dépassant 6% l'an, et que, comme le souligne le rapport du Secrétaire Général, ce continent est résolument sur la bonne voie et doit poursuivre cet effort, surtout que les situations restent contrastées, selon les pays et les régions. Toutefois, un tel effort et les résultats prometteurs qu'il pourrait engendrer nécessitent un accompagnement réel, continu et conséquent. Il s'agit donc pour nos partenaires de tenir leurs promesses.

Le Président en exercice de l'Union Africaine, S.E.M. Jakaya Kikwete, Président de la République Unie de Tanzanie, a brillamment décrit devant cette auguste assemblée la situation de notre continent et indiqué la voie à suivre. Nous souscrivons entièrement à la présentation qu'il en a faite, en différentes occasions. Nous nous félicitons des nombreux partenariats que l'Afrique a noués avec ses amis traditionnels et nouveaux. Il reste à donner corps, ici également, aux engagements pris.

Notre continent demeure résolument engagé dans la bataille du progrès, qui revêt plusieurs facettes. C'est ainsi qu'une large place est faite aux questions de démocratie, de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme. Dans le cadre du Mécanisme d'évaluation par les pairs, un pilier du NEPAD, de nombreux pays africains acceptent de se soumettre à un examen périodique qui constitue une sorte de droit d'ingérence positive des autres Etats dans des affaires qui relèvent généralement de la compétence nationale.

Le Congo a volontairement souscrit à ce processus. C'est dire que l'Afrique a à cœur de lutter contre la mauvaise gestion, la corruption, la violation des droits de l'homme, l'impunité.

Il est dès lors inconcevable que certains juges étrangers au continent s'arrogent le droit de trainer devant leurs tribunaux nationaux des dirigeants africains au nom du principe de la « compétence universelle », une règle qui semble ne s'appliquer qu'à l'Afrique car, on l'a déjà vu, le même principe a été vite abandonné dès lors qu'il visait des dirigeants d'Etats puissants.

Il est regrettable que des juridictions internationales, au demeurant fort respectables, donnent l'impression de suivre cette voie de l'acharnement judiciaire contre les dirigeants africains.

En la matière, l'Afrique est devenue un terrain d'expérimentation de pratiques hasardeuses, voire méprisantes. Le triste souvenir d'autres expériences néfastes comme l'esclavage, la traite négrière et la colonisation nous suffit. Le Président Kikwete a eu raison de soulever cette question ici, en application d'une décision prise lors du dernier Sommet de l'Union Africaine.

Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs,

La République du Congo qui a traversé une période particulièrement difficile au cours des années 90, est parvenue grâce à la volonté politique du gouvernement, de tous les acteurs politiques et de la société civile, à la réconciliation nationale. Ce climat de paix a permis l'organisation

d'élections législatives en 2007, municipales et locales en 2008, dans le calme et la sérénité, malgré les dysfonctionnements constatés dans le déroulement de ces scrutins dont la transparence et la crédibilité n'ont toutefois pas été contestées par les observateurs internationaux.

Ces dysfonctionnements corrigés, c'est dans le même climat que nous entendons organiser en 2009 l'élection présidentielle, conformément à notre constitution.

Ce climat de paix restaurée a engendré une situation économique de plus en plus rassurante, favorisée par une amélioration des recettes budgétaires, un traitement plus favorable de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des mesures de gestion rigoureuse qui permettent au Congo de jeter aujourd'hui un regard plus ambitieux sur son développement et sur la réalisation progressive des Objectifs du Millénaire pour le développement.

C'est dans ce cadre qu'a été élaboré, de manière participative et avec le concours du PNUD, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté approuvé par le Fonds Monétaire et la Banque mondiale.

A titre indicatif, dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, les principales mesures prises dans les

domaines sensibles de l'éducation et de la santé vont de la gratuité de l'accès à l'éducation et de celle des manuels scolaires à la mise en place d'une centrale d'achat des médicaments, en passant par la distribution aux populations de moustiquaires imprégnées et la gratuité de l'accès au dépistage de VIH/SIDA, aux bilans biologiques et aux anti-retroviraux.

Un tel effort, pour encourageant qu'il soit, ne peut porter de fruits que dans la durée, avec le concours des partenaires extérieurs, et dans un environnement international favorable sur les questions épineuses de la dette, du commerce, de l'aide publique au développement, du financement du développement et, par-dessus tout, de la paix et de la sécurité internationales.

Vous comprendrez aisément pourquoi, un modeste membre de la communauté internationale comme le Congo accorde le plus grand intérêt à l'existence et au travail de notre Maison commune, les Nations Unies.

Je vous remercie.